



RENCONTRES
SANTÉ-TRAVAIL

**La prévention
en actions**

RENCONTRES SANTÉ TRAVAIL

24 septembre 2020



LA SANTÉ AU TRAVAIL 2A
SERVICE INTERENTREPRISES DE SANTÉ AU TRAVAIL DE CORSE-DU-SUD

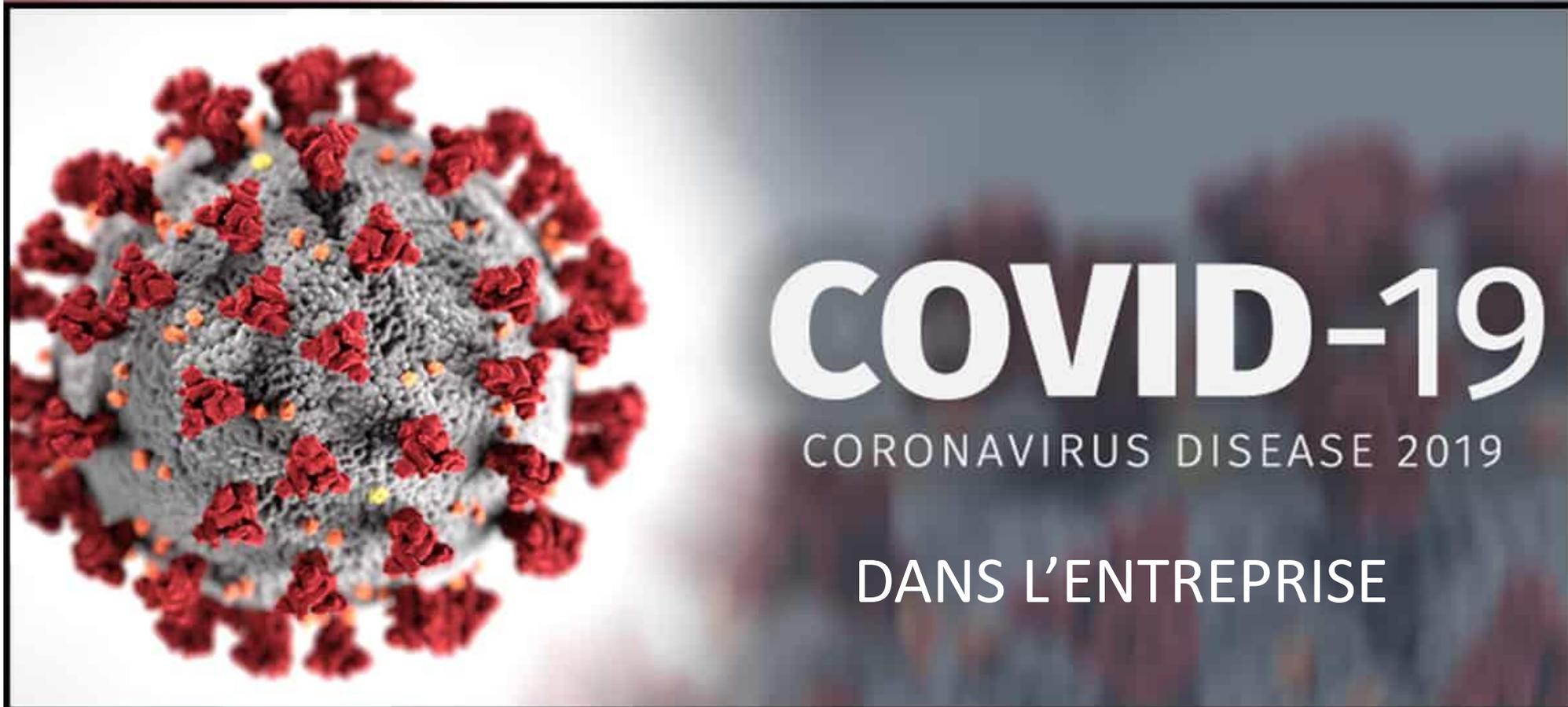
SANTÉ
AU TRAVAIL

AISMT13 | prévenir
les risques
professionnels

AISMT04
LA SANTÉ AU TRAVAIL



RÉSEAU
présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL



24 septembre 2020

SOMMAIRE DE L'EXPOSE

1. La Maladie Covid 19 (transmission, symptômes, tests, traitement, prévention).
2. Confinement et déconfinement.
3. Les définitions : cas avéré, cas probable, cas possible, cas contact, cluster.
4. Les 3 niveaux d'intervention : la stratégie du contact-tracing.
5. Le rôle de l'entreprise.
6. Exemples.

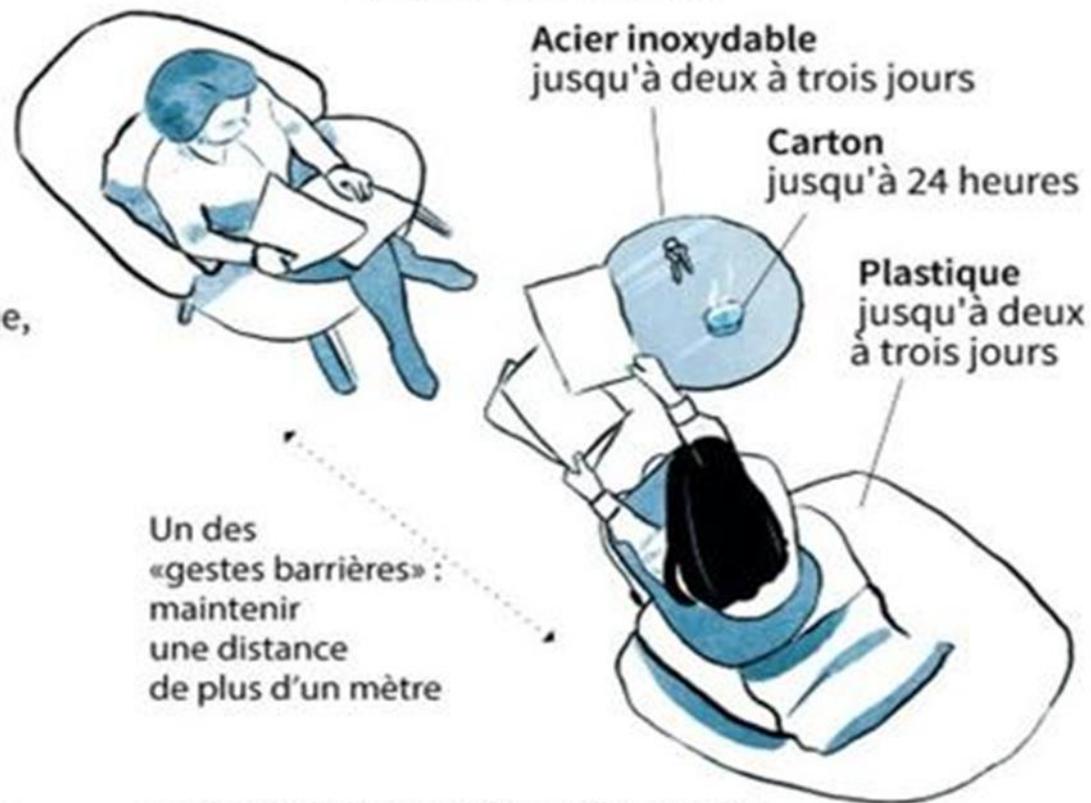
1. La maladie Covid-19



Covid-19 : la transmission

- ▶ Le virus se transmet essentiellement par voie respiratoire et contact physique
- ▶ Quand une personne atteinte tousse ou éternue, elle projette de **petites gouttelettes** contenant le virus
- ▶ Un porteur asymptomatique ("sain") est aussi susceptible de transmettre la maladie

- ▶ Le virus peut aussi survivre à l'air libre sur diverses surfaces*



*durée théorique en conditions expérimentales

Et dans l'air ?

Selon une étude, le SARS-CoV-2 peut survivre pendant trois heures sous la forme de particules suspendues dans l'air ("aérosol")

Les chercheurs ont projeté pour cela le virus dans l'air par nébulisation (une sorte de vaporisateur)

Mais on ne peut absolument pas en déduire que le coronavirus contamine des gens en restant suspendu dans l'air après qu'un malade a toussé

© AFP Sources : OMS, NEJM.

1.2 **Délai d'incubation :**
en moyenne 2 à 5
jours mais peut aller
jusqu'à 14 jours.

Symptômes très fréquents.

- Fièvre
- Toux sèche
- Asthénie

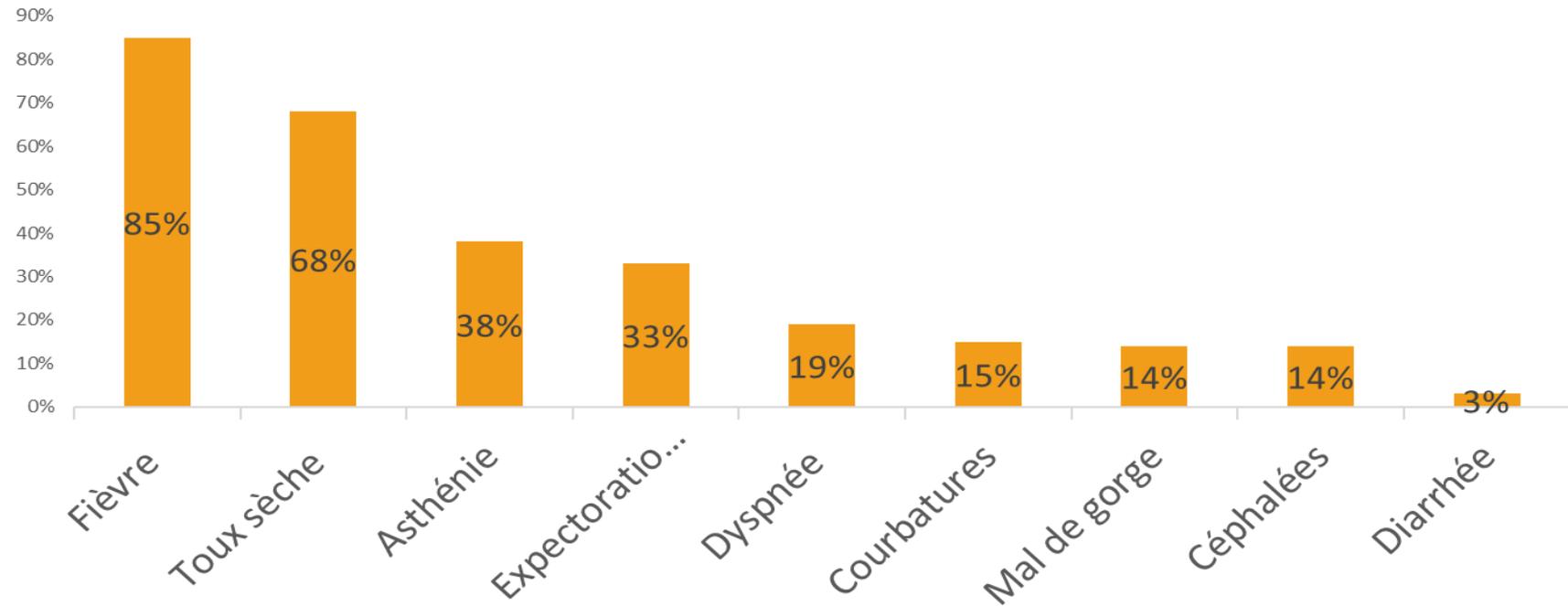
Symptômes moins fréquents.

- Toux grasse
- Courbatures
- Mal à la gorge
- Diarrhée
- Céphalées
- Perte de l'odorat et du goût
- Eruption cutanée ou décoloration des doigts ou orteils

Symptômes graves.

- Difficultés à respirer
- Sensation d'oppression ou douleur dans la poitrine
- Perte d'élocution ou de la motricité

Répartition des symptômes.



MAIS !! 40 à 50% (selon les études) des personnes infectées par le covid-19 sont asymptomatiques ou paucisymptomatiques.

1.3 Tests

RT-PCR : recherche de virus en nasal → 30% faux négatifs.



Prélèvement sanguin : recherche d'anticorps → inutile en dépistage et peu fiable.

1.4 Pas de traitement à ce jour.

81 %	Cas peu graves
14 %	Cas sévères
5 %	Cas critiques

1.5 LA PREVENTION

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



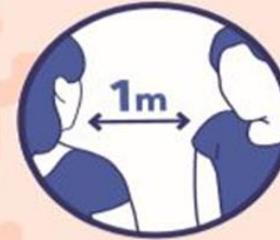
Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Masque chirurgical et le masque grand public (afnor 1) = protections collectives.
Masque FFP sans valve = protection individuelle

Protétons-nous, portons tous des masques



2. Confinement et déconfinement...stratégie du contact-tracing.

Avant le passage en stade 3 : contact tracing

14 mars 2020 : passage en stade 3 (circulation active du virus sur tout le territoire)

16 mars 2020 : confinement décrété au 17 mars midi

23 mars 2020 : état d'urgence sanitaire

11 mai 2020 : début du déconfinement progressif avec différents protocoles successifs et instructions gouvernementales impliquant les SST entre autre dans le contact tracing.

Depuis le 11 septembre isolement de 7 jours (auparavant 14 jours)

3. DEFINITIONS

1. Cas avéré ou cas positif.
2. Cas probable.
3. Cas possible.
4. Cluster.
5. Cas contact ou contact à risque.





5. Contact à risque ou cas contact =

En l'absence de mesures de protection efficace pendant tout la durée du contact (hygiaphone ou séparation physique, masque chirurgical ou FFP2 porté par 1, masque grand public porté par les 2)

Toute personne

- ayant partagé le même lieu de vie que le cas confirmé ou probable.
- ayant eu un contact direct avec le cas, en face à face, à moins d'1 m quelque soit la durée.
- ayant prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins.
- ayant partagé un espace confiné (bureau, salle de réunion, véhicule...) pendant au moins 15 minutes avec un cas ou étant resté en face à face avec un cas durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuements.
- étant élève ou enseignant de la même classe scolaire.

4. Contact tracing : dépister, tracer et isoler !

3 niveaux.

Niveau I : Médecin de ville : dépistage des cas possibles, si test positif, alerte CPAM, prescription masques chirurgicaux et prise en charge du foyer.

Niveau II : CPAM prend en charge le contact tracing pour rechercher les contacts à risques de contamination.

Outils :

- Questionnaire.
- Entretien téléphonique avec le cas + et le cas contact.
- Entretien avec l'employeur ou le référent covid de l'entreprise.
- Matrice d'exposition de l'entreprise.



Niveau III : ARS prend le relai s'il y a plus de 3 cas dans une entreprise, ou plusieurs cas + avec plus de 11 cas contact suite à un rassemblement. L'ARS s'occupe directement du contact tracing dès 1 cas signalé dans certains types d'établissement (crèche, établissements médicaux et médico-sociaux, prisons...)

Le dépistage systématique de tous les salariés d'une entreprise est interdit, sauf cas particulier.

Le devenir des salariés malades et contact :

(sauf établissement M ou MS)

1. Cas avéré ou positif :

- avec symptômes : isolement (AM) 7 jours (+ 2 si vulnérable) à partir du début des symptômes jusqu'à 48 h après la disparition des symptômes (hormis la toux).

contact-tracing commence 2 jours avant la date du début des symptômes jusqu'à l'isolement.

- sans symptômes : isolement (télétravail ou AM) de 7 jours à partir de la date du test
contact-tracing 7 jour avant la date du test jusqu'à l'isolement si apparition symptômes

2. Cas probable = CAT d'un cas avéré avec symptômes.



3. Cas possible : doit consulter le médecin, s'isoler et faire un test rapidement.
si test positif → CAT du cas avéré avec symptômes
si test négatif → reprise du W avec gestes barrières, distanciation

4. Cas contact ou contact à risque : contacté par la CPAM
→ isolement (télétravail ou AM) immédiat de 7 jours avec un test au 7^{ième} jour après le dernier contact (ou immédiat si cohabitant)
si test négatif → reprise W avec gestes barrières et distanciation (sauf si cohabitant de cas+ malade)
si test positif → prolongation isolement de 7 jours
si apparition de symptômes → CAT du cas avéré avec symptômes

(Test n'est pas une obligation)

5. Le rôle de l'entreprise.

1. Le télétravail.
2. Le référent Covid dans l'entreprise.
3. Rappel de la distanciation et des gestes barrières.
4. Inviter les salariés malades à ne pas se présenter sur le lieu du travail mais à se rendre chez leur médecin.
5. Procédure à suivre si un salarié a des symptômes faisant suspecter une contamination.
6. Contact-tracing dans l'entreprise et la matrice d'exposition.



5.5 Procédure à suivre pour un salarié avec symptômes faisant suspecter une contamination.

1. Il prévient son supérieur hiérarchique ou le SST.
2. Le salarié doit être isolé immédiatement. On lui donne un masque chirurgical.
3. La personne dédiée (SST ou référent covid ou supérieur hiérarchique) avec un masque évalue s'il y a des signes de gravité.
4. Si signes de gravité, appel au 15.
5. Si pas de signes de gravité, le retour au domicile doit être organisé en évitant les transports en commun. Le salarié contacte son médecin traitant.
6. Si suspicion de covid confirmée, le salarié devra faire un test PCR et sera en arrêt-maladie, en isolement.
7. Nettoyage – désinfection des locaux.

Nettoyage/désinfection des locaux.

1. Fermer le local pendant 3 heures.
2. Après minimum 3 heures, équiper le personnel de nettoyage d'une blouse à usage unique, un masque chirurgical et des gants.
3. Nettoyer les sols et surfaces avec un bandeau à usage unique, imprégné de produit détergent.
4. Rincer à l'eau avec un bandeau à usage unique et laisser sécher.
5. Désinfecter les sols et surfaces avec un bandeau imprégné de désinfectant (EN 14476).
6. Aérer les locaux.
7. Les déchets suivent la filière d'élimination classique.



Pas de balai, pas d'aspirateur !!

6. Exemples.

- 1. Commerce grossiste.
- 2. Commerce détail.
- 3. Hôtel restaurant





STOP COVID-19
TRANSMISSION

DISTANCIATION ET GESTES BARRIERES !!!!



Pour toute question, surtout n'hésitez pas à
contacter votre service de santé au travail !!

Avez-vous des questions ?

Merci pour votre attention !

Les Références utiles.

1. Le protocole national de déconfinement du 31 août 2020.
2. L'instruction de la DGT du 16 juillet relatif aux missions et au fonctionnement des services de santé au travail dans le cadre du déconfinement.
3. Santé Publique France
4. service.public.fr
5. presanse.pacacorse.org
6. Annexes : Critères de vulnérabilité depuis le 01/09/2020
Symptômes évocateurs de Covid 19 selon avis HCSP
Tableau des différents masques.
Logigramme décisionnel covid-19

Ces informations sont fonction de l'état actuel de la situation et sont susceptibles d'évoluer.

Quels sont les critères de vulnérabilité ?

Vous êtes considéré comme vulnérable si vous vous trouvez dans l'une des situations suivantes :

- Être atteint de cancer évolutif sous traitement (hors hormonothérapie) ;
- Être atteint d'une immunodépression congénitale ou acquise :
 - médicamenteuse : chimiothérapie anticancéreuse, traitement immunosuppresseur, biothérapie et/ou corticothérapie à dose immunosuppressive ;
 - infection à VIH non contrôlée ou avec des CD4 < 200/mm³ ;
 - consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques ;
 - liée à une hémopathie maligne en cours de traitement ;
- Être âgé de 65 ans et plus et avoir un diabète associé à une obésité ou des complications micro ou macro-vasculaires ;
- Être dialysé ou présenter une insuffisance rénale chronique sévère.

Signes évocateurs d'une infection à Covid-19, selon l'avis du HCSP, relatif aux signes cliniques d'orientation diagnostique du COVID-19 du 20 avril 2020.

Infection respiratoire aiguë avec une fièvre ou une sensation de fièvre, ou toute autre manifestation clinique suivante, de survenue brutale :

- En population générale : asthénie inexplicquée, myalgies inexplicquées, céphalées en dehors d'une pathologie migraineuse connue, anosmie ou hyposmie sans rhinite associée, agueusie ou dysgueusie.
- Chez les personnes âgées de 80 ans ou plus : altération de l'état général, chutes répétées, apparition ou aggravation de troubles cognitifs, syndrome confusionnel, diarrhée, décompensation d'une pathologie antérieure.
- Chez les enfants : tous les signes sus-cités en population générale, altération de l'état général, diarrhée, fièvre isolée chez l'enfant de moins de 3 mois.
- Chez les patients en situation d'urgence ou de réanimation : troubles du rythme cardiaque récents, atteintes myocardiques aiguës, évènement thromboembolique grave.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE MASQUES

LES MASQUES CHIRURGICAUX à usage médical



Dispositif médical répondant à la norme NF EN 14683.

OBJECTIF : éviter la projection vers l'entourage des gouttelettes émises par le porteur du masque. Ce type de masque limite la contamination de l'environnement extérieur et des autres personnes.

On distingue 3 types de masques :

- ▶ **Type I :** filtration bactérienne > 95 %.
- ▶ **Type II :** filtration bactérienne > 98 %.
- ▶ **Type IIR :** filtration bactérienne > 98 % et résistant aux éclaboussures.

BESOIN DE PLUS D'INFOS ?

- ▶ Contactez votre Service de Santé au Travail
- ▶ Consultez www.presanse-pacacorse.org

LES MASQUES DE TYPE FFP de protection respiratoire



Équipement de protection individuelle répondant à norme NF EN 149 : 2001. Son port est un peu plus contraignant (inconfort thermique et résistance respiratoire) que celui d'un masque chirurgical.

OBJECTIF : protéger le porteur du masque à la fois contre l'inhalation de gouttelettes et des particules en suspension dans l'air, qui pourraient contenir des agents infectieux.

On distingue 3 types de masques :

- ▶ **Les masques FFP1** filtrant au moins 80 % des aérosols (fuite totale vers l'intérieur < 22 %).
- ▶ **Les masques FFP2** filtrant au moins 94 % des aérosols (fuite totale vers l'intérieur < 8 %).
- ▶ **Les masques FFP3** filtrant au moins 99 % des aérosols (fuite totale vers l'intérieur < 2 %).

LES MASQUES ALTERNATIFS dits « masques barrières »



Développés dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 en lien avec les autorités et les industriels du textile.

OBJECTIF : pouvoir aider à l'exercice de certaines activités professionnelles en dehors du domaine médical en complément des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale.

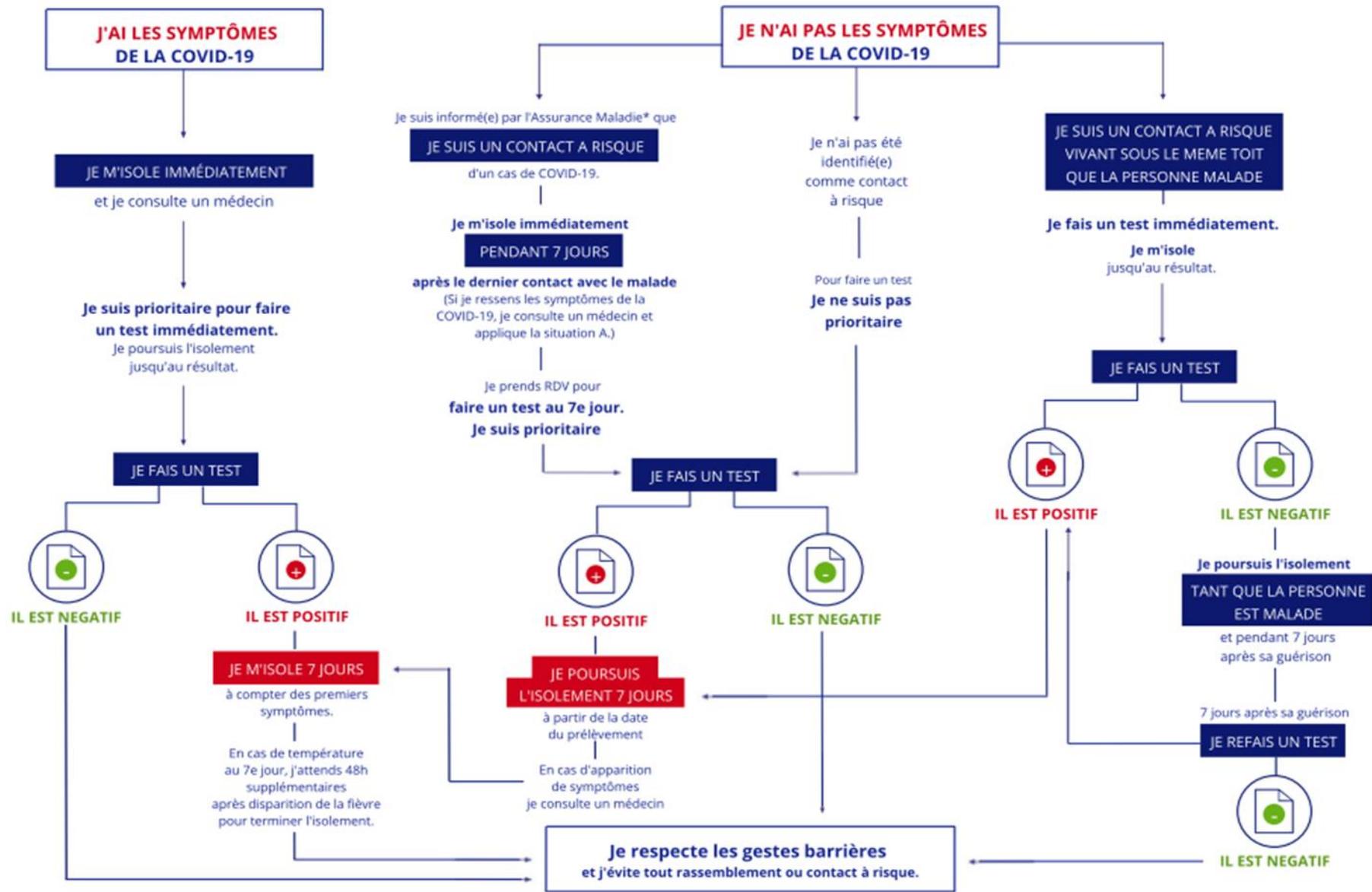
On distingue 2 catégories sur la base des avis de ANSM* :

- ▶ **Catégorie 1 :** masques individuels à usage des professionnels en contact avec le public. Filtrant 90 % des particules émises par le porteur.
- ▶ **Catégorie 2 :** masques de protection à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques. Filtrant 70 % des particules émises par le porteur.

Document élaboré par AIST 83, membre de Présanse Paca-Corse
Crédit illustrations : Tong Art/Adobe Stock - 21/04/2020

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

*Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé



SANTÉ
AU TRAVAIL

AIMSMT13

prévenir
les risques
professionnels

AIMSMT04
LA SANTÉ AU TRAVAIL



LA SANTE AU TRAVAIL 2A
SERVICE INTERENTREPRISES DE SANTE AU TRAVAIL DE CORSE-DU-SUD



présanse

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

Merci